

## LE BRÉVIAIRE DE SAINT YVES

L'un des historiens de saint Yves écrivait jadis : « La mémoire — de l'avocat des pauvres — couvre d'une brillante auréole tout le pays de Tréguier<sup>(1)</sup> ». Il n'eût été que juste d'ajouter : « et ce glorieux reflet se projette sur la France et les nations latines ». Partout en effet, des fresques, des peintures, des vitraux, des sculptures, des enluminures de missels et des gravures insérées dans les livres d'heures présentent la figure populaire de l'official de Tréguier plaidant pour les malheureux et rendant justice au pauvre peuple.

Il semblerait tout naturel que cette gloire se révélât sans ombre sur la terre de Bretagne. Il n'en est rien, malheureusement. « L'expansion du culte de saint Yves, aux heures sombres de notre histoire, durant la guerre de Cent ans, les guerres de Religion et la Terreur a subi des temps d'arrêt, un recul même, lorsqu'on perdait la notion d'une justice miséricordieuse<sup>(2)</sup> ».

On a retrouvé, comme par miracle, vers 1865, chez un libraire de Leipsig, le procès de canonisation de saint Yves ou du moins une copie assez exacte<sup>(3)</sup>. On possède le texte de la fondation que le Bienheureux fit à Kermartin d'une

(1) Abbé FRANCE, curé-archiprêtre de Lannion, *Saint Yves, étude sur sa vie et son temps*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1888, in-12, p. III.

(2) Ch. DE LA RONCIÈRE, *Saint Yves*, Paris, Lecoffre, 1901, in-12, 2<sup>e</sup> édition, p. 3.

(3) Cette copie a été publiée par A. de la Borderie, J. Daniel (curé-archiprêtre de Saint-Sauveur de Dinan), R. P. Perquis et D. Templier dans le magnifique volume in-4<sup>o</sup> intitulé *Monuments originaux de l'histoire de Saint Yves*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1887, p. XXIX et seq.

chapelle dédiée à la Sainte Vierge<sup>(4)</sup>. Le petit manoir où il avait vu le jour a disparu en 1824<sup>(5)</sup>. Une plaque de marbre blanc, placée au-dessus de la porte d'entrée par les soins de Mgr de Quélen, archevêque de Paris<sup>(6)</sup>, apprend seule aux pèlerins que dans ce lieu naquit et mourut saint Yves de Kermartin.

Entourées d'hommages au cours des siècles, les reliques de saint Yves échappèrent par miracle aux iconoclastes de 1793<sup>(7)</sup>. Le tombeau élevé par la piété et la munificence du duc Jean V fut brisé d'une manière impitoyable en même temps que la cloche qui portait le nom d'Yves<sup>(8)</sup>. Par bonheur, les ossements sacrés furent sauvés et rendus en 1801

(4) Texte dans *Monum. orig.*, p. 488; dans le volume de M. de la RONCIÈRE, p. 81. Ce texte, appelé improprement « le testament de saint Yves » fut reproduit tout d'abord sur la muraille dans l'église du Minihy-Tréguier. Il a été copié depuis sur une toile placée dans la nef, du côté de l'Évangile. Cf. FRANCE, *loc. cit.*, p. 187 et seq. L'original de cette fondation, conservé à Tréguier, disparut à la révolution. Dom Morice en a inséré le texte dans *Preuves*, I, col. 1108, et ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 175 et seq. — Sur la reconstruction de la cathédrale de Tréguier attribuée à saint Yves, cf. ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 168 et seq.

(5) Description de ce manoir par le chevalier de Fréminville, dans ses *Antiquités des Côtes-du-Nord* (texte cité par FRANCE, *loc. cit.*), p. 14 et 15. Voir également ROPARTZ, dans sa remarquable *Histoire de saint Yves, patron des gens de justice*, Saint-Brieuc, Prud'homme, 1856, in-8°, p. 2, en note, et DE LA RONCIÈRE, *loc. cit.*, p. 6 et 7. « Les dépendances de la ferme, le puits du milieu de la cour et le pigeonnier du grand courtil ont été conservés comme au temps de notre Bienheureux ». Abbé FRANCE, *loc. cit.*, p. 15 et 16. Une épine de grandes dimensions abrite le « fauteuil de saint Yves », marches en pierre grossièrement taillées sur lesquelles l'official serait souvent venu s'asseoir pour réciter son bréviaire. Quant au lit qui aurait été à son usage, il est orné de volets à meneaux de style flamboyant; c'est dire que son authenticité ne fait l'objet d'aucune discussion.

(6) Ce prélat était arrière-petit-cousin de saint Yves par sa mère. Voir dans ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 3, en note, la manière dont le manoir de Kermartin passa dans la famille de Quélen. « Ce pieux archevêque de Paris laissa son régisseur rebâtir le manoir de saint Yves, tel que nous le voyons aujourd'hui. On regrettera toujours que cette maison n'ait pas été restaurée dans sa forme primitive ». Abbé FRANCE, *loc. cit.*, p. 15. Un dessin à la plume, conservé à l'école Sant-Vincent, à Rennes, et qui fut la propriété de M. le chanoine Guillotin de Corson, représente le manoir de Kermartin avant cette restauration lamentable.

(7) Elles avaient été préservées avec soin au cours des guerres de la Ligue. Cf. ROPARTZ *loc. cit.*, p. 298, en note, et A. DE BARTHELEMY, *Inventaire du trésor de la cathédrale de Tréguier en 1620*.

(8) ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 287 et 298. — DE LA RONCIÈRE, *loc. cit.*, p. 148 et p. 170. — Abbé FRANCE, *loc. cit.*, p. 170 et 256.

à la vénération des peuples. Mais, « récemment on eut une vive alerte. Le chef vénérable<sup>(9)</sup> menaçait ruine. Des moisissures, que l'humidité de la cathédrale n'expliquait que trop, allaient en amener, à bref délai, en rendant les os friables, la destruction. Le docteur Guermonprez, de Lille, fut mandé par l'archiprêtre. Le 20 août 1897, il procéda, au milieu des formalités requises, à l'examen de la relique, reconnut l'existence d'un champignon aux filaments ténus et pénétrants et recourut à des bains antiseptiques<sup>(10)</sup>. Et maintenant, le chef de saint Yves est protégé contre les outrages du temps par une solution de myrrhe en larmes<sup>(11)</sup> ».

A Louannec, le souvenir du saint recteur s'est conservé malgré le temps et la main des hommes. En publiant les *Monuments Originiaux*, M. de la Borderie parlait avec émotion de la vieille église de cette paroisse dont la nef romane.

(9) Quelques mois après la canonisation, le 29 octobre 1347, le chef de saint Yves fut placé à part dans le trésor de la cathédrale de Tréguier. Les autres ossements « levés de terre » furent enfermés dans le tombeau élevé par Jean V. Cf. ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 282. « Le chef, entier et bien conservé, est aujourd'hui renfermé dans un reliquaire en bronze doré, donné par Mgr de Quélen ». ROPARTZ, p. 299. Le premier reliquaire du chef, très précieux, disparut au cours de la révolution. ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 297. Cf. également abbé FRANCE, *loc. cit.*, p. 235. — Le cilice de saint Yves fut longtemps conservé à l'abbaye de Bégard : cf. ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 146 : *quod dictum cilicium est adhuc in d. monasterio de Begar*, dit l'enquête de canonisation. Testis II.

(10) *Conservation du chef de saint Yves à Tréguier, en Bretagne*, Lille, 1897, in-8°.

(11) DE LA RONCIÈRE, *loc. cit.*, p. 180. — Inutile de mentionner ici toutes les translations de reliques de saint Yves. L'histoire de ces pieuses donations remplit tout un chapitre du livre de S. Ropartz. Je signale, comme moins connu, le *bâton* de saint Yves, transformé en pied de croix processionnelle par les habitants de Kerfot, en Goëlle. Cf. abbé FRANCE, *loc. cit.*, p. 305 et 306. — On ne connaît pas de portrait authentique de saint Yves. La statue de Tréguier s'est inspirée d'une miniature de la Bibliothèque nationale de Paris et l'imagerie populaire a reproduit dans une image très laide cette « tête de ministre huguenot » qui faisait bondir l'auteur de *l'Histoire de Bretagne*, cf. abbé FRANCE, *loc. cit.*, p. 267. Voir également ROPARTZ, *loc. cit.*, p. XIX, un passage curieux touchant l'image de saint Yves sculptée ou gravée sur le premier tombeau. Nous ne possédons plus l'épitoge de saint Yves que Charles de Blois, par dévotion, portait sur lui : cf. Testis X, Olivier de Bignon, chambellan de Charles : *super cilicium induebat epitogium quod fuerat s. Yvontis*, FRANCE, *loc. cit.*, p. 288, et ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 284. Aucune plaidoirie de saint Yves ne nous a été conservée, pas plus que son œuvre hagiographique, les *Fleurs des saints*, FRANCE, p. 165 ; DE LA RONCIÈRE, p. 43 ROPARTZ, p. 161 et 162.

fut le témoin de la sainteté d'Yves et le théâtre de son apostolat : « Y toucher serait un crime » écrivait le savant auteur. Huit ans plus tard, le « crime » était accompli. « On a prétendu que la pauvre nef qui avait vu saint Yves menaçait ruine. Or, pour arriver à jeter bas le mur septentrional, construit en très grand appareil, il fallut employer la mine <sup>(12)</sup> ». En même temps que la nef, on détruisit une chapelle dite de Saint-Yves, très vraisemblablement contemporaine — ou peu postérieure — de la canonisation du saint recteur. Le tout a été remplacé par une église néo-gothique.

La « chasuble de saint Yves » y est toujours conservée <sup>(13)</sup>. On en a fait maintes fois la description et les *Monuments Originaux* en présentent une double reproduction <sup>(14)</sup>. Ce qu'on sait moins, c'est qu'en 1889, elle a été réparée (!) et agrémentée (!) d'une affreuse doublure violette qui tire l'étoffe.

Ces considérations suffiraient à elles seules, semble-t-il, pour nous rendre précieux le moindre souvenir de saint Yves. Comment, dès lors, les érudits bretons pourraient-ils rester indifférents en face d'une relique des plus précieuses parmi toutes celles qui nous ont gardé la mémoire de l'official de Tréguier ? Nous voulons parler de son bréviaire, objet digne en lui-même d'attirer l'attention de tout esprit curieux

(12) Communication due à l'obligeance de M. l'abbé Salliou, curé-doyen de Pontrieux, originaire de Louannec. — Une gravure, insérée à la page LX des *Monuments originaux*, conserve seule le souvenir de l'ancienne église de Louannec. Cf. également FRANCE, *loc. cit.*, p. 127 et seq.

(13) Sur cette chasuble, cf. FRANCE, *loc. cit.*, p. 128, et DE LA RONCIÈRE, *loc. cit.*, p. 67, en note.

(14) Pages LVI et LVII. Les griffons qui ornent le tissu sont relevés en fil d'argent. Cette chasuble était à Louannec avant l'arrivée de saint Yves. Il y a donc tout lieu de croire qu'il s'en est servi pour célébrer la messe. FRANCE, *loc. cit.*, p. III. Nous ne parlons pas des souvenirs de saint Yves à Trédrez, paroisse qu'il évangélisa également. Ce n'est pas oublié, mais insuffisance de documentation. A l'enquête de canonisation, les habitants ne se présentèrent pas. L'église actuelle remonte au XV<sup>e</sup> siècle. Mais en 1888, l'abbé France vit le presbytère tel que saint Yves l'avait habité, « sauf quelques restaurations devenues nécessaires ». *Loc. cit.*, p. 116. Voir sur les recherches faites par S. Ropartz à Trédrez et à Louannec une note de son ouvrage, p. 301 et 302.

des choses du passé, mais plus digne encore de pitié à cause des lamentables mutilations qu'on lui a fait subir.

\*  
\*\*

Saint Yves mérita d'être cité en exemple aux membres du clergé à cause de sa fidélité à célébrer la messe <sup>(15)</sup>. Il aurait reçu, à bon droit, de semblables éloges pour le soin qu'il apportait à s'acquitter de la louange divine. « Jamais il n'omit de réciter dévotement son bréviaire. Il le portait habituellement sous le bras et « oncques sans Bible on ne l'eust trouvé <sup>(16)</sup> ».

Les contemporains de saint Yves, on le voit, ont remarqué son bréviaire. Faut-il s'étonner, après cela, que le précieux petit volume ait été gardé, avec un soin jaloux, parmi les reliques dont s'enorgueillissait la chapelle de Kermartin. A plusieurs reprises, les inventaires dressés au sujet de cet humble sanctuaire mentionnent le bréviaire de saint Yves <sup>(17)</sup> :

« 1611. — Plus le bréviaire de monsieur saint Yves, sur lequel il y a un crochet d'argent avec un estuict de boys.

» 1621. — Le bréviaire de monsieur saint Yves avec l'attache d'argent.

» 1634. — Le bréviaire de monsieur saint Yves avec sa quaisse de boys <sup>(18)</sup>.

(15) *Quasi quotidie missam celebrabat*, dans le Bréviaire de Tréguier, du XV<sup>e</sup> siècle, au 19 mai, 5<sup>e</sup> leçon. — Voir également le *Summarium Vitae* du même saint, III, dans ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 384 : *Omnī die, vel quasi, Missas devote celebrabat* et p. 163 : *omni die Missam bene mane celebrabat in capella sua*.

(16) *SUMMARIUM VITAE, III : Horas suas dicebat sine defectu et quasi continuo deferebat secum Bibliam et Breviarium*, dans ROPARTZ, *ibid.*, p. 384. — Voir également un autre texte, *ibid.*, p. 163 : *Testis V, Geoffroy de Loanno : Horas suas una cum d. Teste et Gaufrido de Abbatia dicebat*.

(17) Cette liste est tirée d'un article du chanoine France, curé-archiprêtre de Lannion, intitulé : *Documents sur le tombeau, les reliques et le culte de s. Yves*. Références : Archives départementales des Côtes-du-Nord (sans autre indication).

(18) Le même inventaire signale « le bras droict de monsieur saint Yves garny et couvert d'argent »

» 1641. — Le bréviaire de saint Yves et son anneau d'argent.

» 1657 et 1659. — Le bréviaire du glorieux saint Yves avec sa boîte.

» 1668. — Le bréviaire du glorieux saint Yves avec sa quaisse et un escusson d'argent sur la fermeture.

» 1670. — Le bréviaire du glorieux saint Yves avec sa quaisse et un escusson d'argent sur la fermeture dud. bréviaire.

» 1718. — Le bréviaire du glorieux saint Yves avec sa quaisse <sup>(19)</sup> ».

On pourrait supposer que le précieux manuscrit disparut au cours de la Révolution. Il n'en fut rien. Des mains pieuses et discrètes arrachèrent aux vandales les feuillets de vélin qu'avaient si souvent touchés les doigts d'un saint et nous ignorerons toujours au milieu de quelles circonstances le bréviaire de saint Yves fut sauvé <sup>(20)</sup>.

Nous le retrouvons à sa place dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. « On conserve dans la sacristie de cette église — celle de Minihi-Tréguier — le bréviaire de saint Yves ». Ces lignes sont d'Ogée ; elles ont été écrites avant 1843 <sup>(21)</sup>.

Treize ans plus tard, le livre est toujours à la même place : mais en quel état ! « On conserve, dans la sacristie de l'église de Minihi, le livre d'Heures dont se servait saint Yves. C'est une relique plus authentique que le lit dont

(19) *Mémoires de la Société archéologique des Côtes-du-Nord*, 2<sup>e</sup> série, II, 1885-1886, p. 63.

(20) Une difficulté reste cependant à résoudre. Les inventaires cités plus haut parlent tous d'une « attache » ou d'un « écusson d'argent sur la fermeture du dit bréviaire ». Or, le volume actuellement conservé au Minihi-Tréguier ne possède qu'un fermoir *en cuivre*. Que conclure ? Le volume est-il inauthentique ou le fermoir hors d'usage a-t-il été simplement changé ? Je suis incapable d'apporter à ce petit problème une solution adéquate, mais je tenais du moins à en poser les éléments.

(21) *Dictionnaire de Bretagne*, 2<sup>e</sup> édition, II, p. 35. Cette seconde édition est de 1843

nous avons parlé. Des larcins pieux ont été trop souvent commis et il manque bien des pages <sup>(22)</sup> ».

L'année 1887 brille d'un éclat particulier dans l'histoire du culte de saint Yves. C'est à cette date que sortent des presses de la maison Prud'homme, à Saint-Brieuc, les *Monuments Originaux de l'Histoire de Saint Yves* <sup>(23)</sup>. Une planche hors texte <sup>(24)</sup> donne « deux pages de fine écriture gothique, à deux colonnes, reproduisant le verso et le recto de deux feuillets consécutifs du bréviaire de saint Yves existant à l'église de Minihi-Treguer, originairement chapelle Notre-Dame de Kermartin, fondée par notre saint. C'est, sans fondement qu'on a voulu contester la qualité du bréviaire de saint Yves au livre dont ces deux feuillets sont un débris <sup>(25)</sup>. L'écriture date positivement du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce volume est dans cette chapelle de temps immémorial et une tradition constante, dont il n'y a pas lieu de douter, le regarde comme ayant été à l'usage de notre saint. Ce qui est déplorable, c'est qu'on a laissé pendant longtemps cette vénérable relique en proie et en pillage à tous les touristes, si bien qu'il en existe à peine une cinquantaine de feuillets en mauvais état, isolés les uns des autres, mais du moins conservés maintenant avec sollicitude au presbytère du Minihi-Treguer <sup>(26)</sup> ».

Un dernier auteur a constaté de lui-même, et avec quel chagrin, cette mutilation sacrilège. « L'ouvrage liturgique, connu sous le nom de Bréviaire de saint Yves, appartient à l'église du Minihi-Tréguier. Cette vénérable relique a subi les atteintes et du temps, et des pèlerins et des touristes.

(22) S. ROPARTZ, *loc. cit.*, p. 157.

(23) In-4°, LXXVI-515 pages.

(24) En regard de la page 437. Les deux exemplaires des *Monuments originaux* déposés aux Archives départementales et à la Bibliothèque municipale de Rennes ne contiennent pas cette reproduction.

(25) J'ignore à quelles discussions M. de la Borderie — car ces lignes sont de lui — fait ici allusion.

(26) *Loc. cit.*, p. LXI.

Il en reste à peine une cinquantaine de feuillets en mauvais état, isolés les uns des autres <sup>(27)</sup> ». M. Duine attribue également ce manuscrit à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle.

Faut-il voir dans ce bréviaire, comme le dit le Dictionnaire d'Ogée, « un magnifique manuscrit sur vélin ? ». Cette admiration est excessive. La description que donne S. Ropartz de ce livre d'Heures est à la fois plus complète et plus exacte. « Ce volume, de petit format, est manuscrit sur vélin. Il porte bien le cachet du XIII<sup>e</sup> siècle. Les majuscules initiales des rubriques sont enluminées avec une grande simplicité <sup>(28)</sup>. Les gaufrures de la reliure forment une mosaïque régulière où s'alternent un agneau crucifère, une rose à cinq lobes et une fleur de lys, ce qui semble indiquer que ce manuscrit a été fait en France et peut-être à Rouen. Le fermoir est en cuivre. Il n'est pas possible de trouver un seul livre d'Heures du XIII<sup>e</sup> siècle plus modeste, plus simple <sup>(29)</sup>, plus conforme à la pauvreté volontaire et à l'humilité admirable du bienheureux prêtre qui l'a sanctifié <sup>(30)</sup> ».

Cette mutilation du bréviaire de saint Yves, déplorable au point de vue historique, l'est également sur le terrain de la liturgie. Il eut été intéressant, en effet, de savoir quel était au juste cet office divin avec lequel le recteur de Trédrez et de Louannec sanctifiait ses journées. Mais il est impossible, on le devine, de réunir actuellement les fragments de ce manuscrit dispersés sur tous les chemins. C'est pour-

(27) Abbé DUINE, *Missels et Bréviaires de Bretagne*, p. 175, n<sup>o</sup> 69, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XXXV, 1906.

(28) M. Ropartz fait ici une légère erreur. Les majuscules ne commencent pas les chapitres consacrés aux rubriques, mais bien les leçons des matines et le début des heures canoniales.

(29) Ce bréviaire ne contient en effet aucune miniature.

(30) *Loc. cit.*, p. 157. — Ch. DE LA RONCIÈRE dans son *Saint Yves*, collection « *Les Saints* », Lecoffre, éditeur, consacre quelques lignes au bréviaire de saint Yves, p. 66, et note, p. 67. Cf. également FRANCE, *loc. cit.*, p. II et III, et abbé DUINE, *Inventaire liturgique de l'hagiographie bretonne*, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, tome XLIX, p. 82.

quoi l'auteur de cette étude espère que les renseignements qui vont suivre, bien que fort incomplets, seront néanmoins favorablement accueillis.

L'abbé Tresvaux, le premier parmi les hagiographes du XIX<sup>e</sup> siècle <sup>(31)</sup>, se pencha avec curiosité sur les débris du bréviaire de saint Yves et leur consacra quelques lignes <sup>(32)</sup>. « L'Eglise de Bretagne ne paraît pas avoir eu de rites particuliers, autant qu'on peut en juger par le peu de monuments liturgiques qui nous en restent <sup>(33)</sup>. On y suivait les usages de quelque grande Eglise de France, et tout me porte à croire que c'étaient ceux de Paris. Les plus anciens bréviaires bretons que je connaisse sont : 1<sup>o</sup> celui de S. Yves conservé autrefois religieusement à Tréguier, dans l'église cathédrale, et aujourd'hui dans celle de Minihi-Tréguier, mais réduit à peu de chose... J'ai sous les yeux un fragment du calendrier de ce bréviaire de S. Yves, manuscrit assez net ; il comprend les mois de mars, avril, mai et juin. J'y remarque, outre les noms de plusieurs saints de Bretagne, ceux d'autres saints de France que l'Eglise Romaine n'a jamais insérés dans son Bréviaire ; ce qui me fait juger que ce saint suivait pour l'office le rite de l'Eglise de Paris ».

Ces lignes de l'abbé Tresvaux appellent quelques observations.

Il est certain, tout d'abord, que plusieurs offices insérés au bréviaire de saint Yves ne sont pas d'origine romaine. Le 13 décembre 1921, je présentai aux membres de la Société Archéologique d'Ille-et-Vilaine un reliquaire de style Louis XIV, en bois doré <sup>(34)</sup>, contenant un fragment

(31) *Les vies des Saints en Bretagne...*, par Dom G.-A. LOBINEAU, Paris, 5 vol. in-8<sup>o</sup>, chez Méquignon junior, 1836.

(32) *Loc. cit.*, tome I, p. XXVII, *Notice sur les anciens bréviaires et propres de Bretagne*.

(33) *Ibid.*, p. XXI et seq.

(34) Ce beau reliquaire appartenait à un prêtre du diocèse de Rennes, M. l'abbé Martinet, recteur de Montgermont, qui me l'avait confié. Cet ecclésiastique est mort à Saint-Servan, le 22 mars 1926. J'ignore ce que le reliquaire en question est devenu.

du bréviaire de saint Yves <sup>(35)</sup>. A n'en pas douter, ces lignes racontent la mort de l'apôtre saint Pierre et figuraient, selon toute vraisemblance, à l'office du 29 juin.

*Cumque duc[er]ent apostolum ut  
Crucifigeretur, supervenit  
populus infinitus utriusque sexus  
ad locum qui appellatur navina,  
Situm juxta obeliscum Neronis  
montem. Illic enim jam crux  
parata erat ; et respiciens flentem  
populum et volentem seditionem ex... <sup>(36)</sup>.*

Ce texte est étranger au bréviaire romain. Il n'appartient pas davantage au livre des Actes des Apôtres, qui, on le sait, ne contient pas le récit de la mort de saint Pierre <sup>(37)</sup>. D'où provient ce passage ? Malgré de nombreuses recherches, je n'ai pu parvenir à élucider ce petit problème.

Mais ce qui est hors de doute, c'est que le Bréviaire de saint Yves a fait des emprunts intéressants à la liturgie romaine. M. le docteur Regnault, de Rennes, a bien voulu me confier deux pages de ce livre d'heures <sup>(38)</sup>. Elles se rapportent aux offices d'octobre et de novembre. La première contient la collecte des Saints Apôtres Simon et Jude <sup>(39)</sup> : *D[eu]s qui nos p[er] b[ea]t[os] ap[osto]los tuos Symonem[et] Judam ad agnitionem nom[in]is tui p[er] venire*

(35) Huit lignes exactement, tirées d'une même colonne de texte.

(36) Saint Pierre, on le sait, mourut crucifié la tête en bas. Au témoignage d'EUSEBE, *Hist.*, l. VIII, c. 8, ce genre de supplice fut réservé à d'autres martyrs. Quel est le lieu appelé *Navina* ? J'ai vainement cherché à l'identifier. Les pontificaux et les calendriers les plus anciens rapportent tous que saint Pierre fut crucifié et enterré près du palais de Néron, sur le mont Vatican. Cf. SCHELESTRATE, *Antiquitates Ecclesiae*, I, p. 402; BERTI, *Dissertationes historicae*, II, p. 12 ; BOSIO et ARINGHI, *Roma subterranea*.

(37) Il s'arrête brusquement, sans qu'on sache pourquoi, à l'arrivée et à la prédication de saint Paul à Rome, XXXVIII, 11-31.

(38) Elles ont été données en juin 1924 à M. le docteur Regnault. Elles avaient été acquises par M. S... de L..., à Tréguier, chez un antiquaire, qui les avait reçues lui-même — *horresco referens* — du curé de Tréguier, le 6 juillet 1866.

(39) Inscrits au bréviaire romain à la date du 28 octobre.

*fecisti, [tri]bue nob[is] q[uæ]sumu[s] eos sempit[er]nam  
gl[ori]am respiciendo celebrare et celebrando p[ro]fice[re],  
Per Dominum...* <sup>(40)</sup>.

La troisième feuille contient l'oraison de saint Théodore, martyr <sup>(41)</sup> *Deus qui nos beati Theodori martyris tui confessione gloriosa circumdas et protegis, præsta nobis ejus imitatione proficere et oratione fulciri* <sup>(42)</sup>.

Le reste de cette page et la suivante sont consacrés à l'office de saint Martin, le très populaire évêque de Tours. Ici encore l'influence romaine est indéniable. Les répons du bréviaire et les antiennes sont tirés des pages célèbres que Sulpice-Sévère a consacrées à la gloire de l'apôtre des Gaules. Citons par exemple l'antienne des premières vêpres : *O beatum virum, cujus anima paradisum possidet...* <sup>(43)</sup> ou les répons qui suivent la première et la deuxième leçon historique : *Hic est Martinus, electus Dei pontifex, cui Dominus post apostolos tantam gloriam conferre dignatus est et Beatus Martinus obitum suum longe ante prescivit dixit que fratribus...* <sup>(44)</sup>.

Détail curieux : cet office de saint Martin est précédé d'une oraison qu'ignore la liturgie romaine.

*Concede, quæsumus, omnipotens Deus, venturam beati Martini Confessoris tui atque Pontificis sollemnitatem congruo prævenire honore et venientem dignitate celebrare devotione.*

Il serait peut-être intéressant de s'arrêter un jour à quelques détails sur la vie de saint Martin, telle que nous la

<sup>(40)</sup> Variantes avec le texte actuel : *pervenire* au lieu de *ventre* et *tribue* au lieu de *da*.

<sup>(41)</sup> Le bréviaire romain fait mémoire de ce martyr au 9 novembre.

<sup>(42)</sup> Le romain porte *ex ejus imitatione*.

<sup>(43)</sup> Cette antienne, au bréviaire romain, est celle de Magnificat, aux I<sup>res</sup> Vêpres.

<sup>(44)</sup> Ces répons, au romain, sont placés le premier après la première leçon d'écriture, au premier nocturne; le second, après la seconde leçon, au second nocturne.

présentent les leçons historiques du bréviaire de saint Yves. Mais il faut, pour le moment, ne pas trop prolonger cette étude.

La seconde page de ce fragment contient les antiennes des vêpres de l'office de la *Toussaint*. Au début, le texte est tiré, sans changement, de la liturgie romaine et il est disposé dans cet ordre : *O quam gloriosum est regnum...* <sup>(45)</sup> *Gaudent in cœlis animæ sanctorum...* <sup>(46)</sup>.

Ces détails, bien qu'incomplets nous donnent cependant une idée des offices que récitait saint Yves à la saison d'automne. Le calendrier publié par l'abbé Tresvaux nous renseigne sur le sanctoral du printemps et de l'été. Il a été ainsi édité <sup>(47)</sup> :

KALENDARIUM BREVIARII OLIM AD USUM  
S. YVONIS PRESBYTERI TRECORENSIS <sup>(48)</sup>  
*Extant tantum quatuor menses.*

MARTIUS.

*Kal. Albini episcopi.*

*V. Guinolei abbatis.*

*XI. Affrodii episcopi.*

Le saint Aubin que célèbre le bréviaire de saint Yves est l'évêque d'Angers, ami et contemporain de notre saint Melaine. Il est à remarquer que ce bienheureux a occupé la même place dans la plupart des bréviaires de Bretagne, monastiques et diocésains, jusqu'au jour où la réforme de Pie X est venue la lui enlever <sup>(49)</sup>.

(45) Antienne des II<sup>e</sup> Vêpres au romain.

(46) Antienne des II<sup>e</sup> Vêpres au commun de plusieurs martyrs.

(47) *Loc. cit.*, I, p. XXVII. Nous allons comparer, au cours des pages suivantes, le texte récité par saint Yves avec celui du Bréviaire de Tréguier au XV<sup>e</sup> siècle.

(48) L'auteur fait cette remarque fort juste d'ailleurs : « L'écriture de ce manuscrit paraît être du XIII<sup>e</sup> siècle; mais il s'y trouve plusieurs additions que l'on croit du XIV<sup>e</sup>. » Le premier feuillet que m'a remis le docteur Regnault porte une de ces additions, écrite d'une main différente, en caractères très fins : *Fulgebunt justi et tanquam scintillae in arundinetis discurrent.*

(49) TRESVAUX, *loc. cit.*, I, p. XXVIII, XXIX, XXXII, XXXIV, XXXV, XXXVI. — DUINE, *Memento des Sources hagiographiques de l'Histoire de Bretagne*, p. 264, 277, 311, 433.

Le *sanctus Guinoleus* du 5 mars n'est autre évidemment que l'abbé de Landévennec. Lui aussi a reçu les honneurs liturgiques sur la terre de Bretagne et son nom figure à cette date en de nombreux calendriers<sup>(50)</sup>.

Il est à remarquer que ces deux bienheureux sont restés inscrits au bréviaire de Tréguier du XV<sup>e</sup> siècle<sup>(51)</sup>. Ce livre d'Heures, que possédait jadis le petit séminaire<sup>(52)</sup> a été étudié par M. de la Borderie<sup>(53)</sup> et l'abbé Duine<sup>(54)</sup>. Saint Guénolé figure au 3 mars sous le nom de *Guengaloeus*. Quant à saint Affrodius, l'évêque honoré par saint Yves au XI<sup>e</sup> jour de mars, il a totalement disparu. Quel était-il ? Deux auteurs à l'imagination fertile, Albert de Morlaix et le chanoine de Garaby, ne le connaissent pas. Il n'y a pas lieu d'insister<sup>(55)</sup>.

#### APRILIS.

PRID. *Ambrosii episcopi.*

XVI. *Paterni episcopi.*

XV. *Pauli monachi.*

Saint Ambroise est l'évêque de Milan, actuellement fêté le 7 décembre au calendrier romain. Le bréviaire de Tréguier l'a gardé au XV<sup>e</sup> siècle ainsi que l'évêque de Vannes, saint Paterne, ce dernier avec IX leçons<sup>(56)</sup>. En

(50) TRESVAUX, *loc. cit.*, I, p. XXVIII (Guigaloï, abbatis, XV<sup>e</sup> s.); p. XXIX (Guingalloei, abbatis); p. XXXIII (Guingaloel, abbatis, 1642). — DUINE, *loc. cit.*, p. 264, 282, 298, 308, 321 et seq., 330, 334, 373, 382, 384, 387, 395 et seq., 400, 408 et seq., 415, 417, 421, 430, 434.

(51) Avec neuf leçons.

(52) Il a fait l'objet d'une étude dans les *Mémoires de la Société arch. des Côtes-du-Nord*, 2<sup>e</sup> série, II, 9<sup>e</sup> liv., 1885-1886.

(53) Notes manuscrites déposées aux Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, sous la cote F 449.

(54) *Bréviaires et missels de Bretagne*, 1906, n<sup>o</sup> 71, et *Inventaire liturgique*, 1922, p. 228.

(55) Disons cependant qu'un bréviaire de Saint-Brieuc — sans date, mais qualifié par l'abbé Tresvaux de *veteris* — porte au XI<sup>e</sup> jour des kalendes d'avril *Affrodi, episcopi et confessoris*, 3 lect. Cf. TRESVAUX, *loc. cit.*, p. XXX.

(56) Abbé DUINE, *Inventaire*, p. 229. — *Memento*, p. 266, 311, 313, 375, 378, 397, 413, 420, 426.

revanche, le moine appelé Paul a disparu. L'abbé Duine lui a rendu un peu de gloire en rappelant qu'il était « un disciple de saint Tudual » et qu'il « fut inhumé aux pieds de son maître <sup>(57)</sup> ».

MAIUS.

KAL. *Philippi et Jacobi apost.*

S.S. *Chorentini et Brioci episcoporum* <sup>(58)</sup>.

IDUS. *Moderanni episcopi.*

IX. *Donatiani et Rogatiani martyrum.*

Les apôtres saint Philippe et saint Jacques ont gardé la même place au bréviaire romain. En revanche, le Bréviaire trégorrois du XV<sup>e</sup> siècle ne connaît plus à ce jour les saint Corentin et saint Briec <sup>(59)</sup>. Aux Ides de Mai, saint Modéran, évêque de Rennes, a disparu <sup>(60)</sup>. Les « enfants nantais » ont été reportés du 9 au 24 <sup>(61)</sup>. En revanche, le bréviaire de Tréguier porte inscrit au 19 de ce mois le nom glorieux de saint Yves.

JUNIUS.

III. *Liphardi presbyteri.*

XV. *Houhernei, conf. 9 lect.*

XI. *Marsi, presbyteri et Leufredi, abbatis.*

Le saint Liphard du 3 juin n'est pas breton. On ne peut guère l'identifier qu'avec le prêtre du pays d'Orléans dont le nom est toujours connu sur les bords de la Loire <sup>(62)</sup>.

<sup>(57)</sup> *Memento*, p. 397, n° 176 ; cf. également *Ile Vita Tutguall*, c. 12 et *III<sup>e</sup> Vita*, c. 26. Albert de Morlaix ne connaît pas ce bienheureux et de Garaby l'ignore également.

<sup>(58)</sup> Le bréviaire de Saint-Méen, XV<sup>e</sup> siècle, porte également cette mention. Cf. TRESVAUX, *loc. cit.*, p. XXVIII. — DUINE, *Memento*, pour saint Corentin, p. 321 et seq., 323, 408, 415, 421 et pour Saint-Briec, 231, 293, 326, 369, 373, 393, 403, 419, 420, 431.

<sup>(59)</sup> Saint Corentin est actuellement honoré le 12 décembre et saint Briec le 28 avril

<sup>(60)</sup> DUINE, *Memento*, p. 311.

<sup>(61)</sup> DUINE, *Memento*, p. 264, 278, et *Inventaire*, p. 229. Ces deux saints sont inscrits également de bonne heure au calendrier de l'abbaye de Saint-Melaine, à Rennes; cf. TRESVAUX, *loc. cit.*, p. XXXVI.

<sup>(62)</sup> *Acta Sanctorum*, I, juin, p. 298 et seq.

Comment expliquer sa présence au bréviaire de saint Yves ? Le futur official de Tréguier a-t-il voulu insérer là un souvenir pieux du temps de ses études juridiques ? Il y a là un petit mystère. Le propre de Tréguier, deux cents ans plus tard, ne connaît plus saint Liphard <sup>(63)</sup>. Il garde, au contraire, à la même date, le souvenir de saint Hervé — *sancti Hoarnei* — et lui consacre également neuf leçons <sup>(64)</sup>. Il en est de même pour saint *Leufredus*, l'abbé qui figure au XI<sup>e</sup> jour des calendes de Juillet, en compagnie de saint Mars <sup>(65)</sup>. Ce bienheureux doit être d'importation normande. Comment a-t-il pénétré au diocèse de Tréguier ? Il est difficile de le dire <sup>(66)</sup>. Remarquons — la chose est intéressante — que saint Mars n'est pas porté comme évêque au XI<sup>e</sup> jour des calendes de Juillet, mais comme prêtre tout simplement. Il s'agit évidemment du saint rennais qui fut ami et disciple de saint Melaine et dont la fête est actuellement célébrée le 5 juillet. Retenons enfin que d'autres calendriers liturgiques avaient inséré son nom sous ce titre de *presbyteri* <sup>(67)</sup>. Saint Mars a disparu du bréviaire trécorrois au XV<sup>e</sup> siècle.

(63) Dom Lobineau parle de saint Liphard, « honoré au diocèse de Nantes. Le martyrologe romain fait mention au 3 juin de S. Liphard, prêtre et confesseur, dont la vie a été donnée par Surius. Ce saint... a vécu du temps de Clovis. Ce n'est peut-être pas lui qu'on honore dans le diocèse de Nantes; mais bien plutôt saint Liphard, évêque de la Grande-Bretagne, massacré par des impies, en Picardie, dans le VII<sup>e</sup> siècle, et dont la fête est marquée au 4 février. On lui donne le titre de martyr ». Ce n'est donc pas le saint honoré par le bréviaire trécorrois du XIII<sup>e</sup> siècle.

(64) Cf. DUINE, *Inventaire*, p. 229, et LOTH, *Noms des saints bretons*, p. 62, 63. Ce bienheureux a été honoré de bonne heure et figure dans de nombreux calendriers, cf. TRESVAUX, *loc. cit.*, p. XXXI, diocèse de Léon, *Harvet, conf.*, 9 lect.; p. XXXII, Nantes, *XIV kal. Julii, Hoarvet, conf. duplex*. Cf. également DUINE, *Memento*, p. 319, 322, 333, 348, 393, 396, 401, 407 et seq., 417, 419.

(65) Sur saint Leufroy, cf. MABILLON, *Ann. Ord. S. Ben.*, sect. III, part. I, p. 582, et GODESCARD, *Vies des Saints*, V, p. 375 et seq.

(66) Ses reliques furent transportées au IX<sup>e</sup> siècle au monastère de Saint-Germain-des-Prés, à Paris, en même temps que celles de S. Thuriau, de Dol, et d'autres bienheureux de Bretagne!

(67) Cf. TRESVAUX, *loc. cit.*, p. XXXVI; du calendrier de saint Melaine de Rennes, au XI<sup>e</sup> jour des calendes de juillet, *Marsi, presbyteri*, 12 lect.; en même temps que *Mevenni, abbas*, 12 lect. également. DE GARABY, *Vies des bienheureux et des saints de Bretagne*, Saint-Brieuc, 1839, p. 135, donne également à S. Mars le seul titre de prêtre. Cf. également Dom LOBINEAU, édition Tresvaux, p. LX, et DUINE, *Memento*, p. 393 et seq., n<sup>o</sup> 165, et notes 2 et 3.

Disons enfin que deux pages du bréviaire de saint Yves ont été appelées à l'honneur de figurer en hors-texte dans les *Monuments Originiaux* <sup>(68)</sup>. Elles contiennent une partie de l'office de saint Melaine, évêque de Rennes.

La présence de tant de saints bretons, dans un nombre de feuillets si petit, indique, à n'en pas douter, que le manuscrit a certainement été exécuté en Bretagne ou sur la commande d'un Breton. Vouloir en conclure, sans discussion possible, que ce petit volume ait été la propriété de saint Yves serait exagéré. Heureusement, la tradition secourable vint ici prêter renfort à l'histoire et comme elle se présente avec une antiquité respectable et n'affirme rien d'extravagant, on peut, semble-t-il, en accepter les dires.

Quand bien même le lecteur bienveillant qui a parcouru ces pages ne serait pas convaincu de l'authenticité du bréviaire de saint Yves, il n'en demeurerait pas moins vrai que cette étude a pu jeter quelque lumière dans le domaine de la liturgie trécorroise au XII<sup>e</sup> siècle et l'on sait que sur l'histoire de ce coin de terre bretonne les travaux d'érudition n'abondent pas.

Sans doute, tous les renseignements donnés ici sont incomplets. On voudra bien excuser les lacunes inévitables. Plus d'un érudit s'associera aussi, sans aucun doute, au vœu que je formule en terminant. Puisse un travailleur des Côtes-du-Nord se pencher sur les feuillets du bréviaire de saint Yves dispersés au pays du Trécor <sup>(69)</sup>, sur ceux-là, en particulier, que garde actuellement avec un soin pieux,

(68) Page LXII. Ces pages reproduisent de cet office les leçons 5, 6, 7, la fin de la 4<sup>e</sup> et le commencement de la 8<sup>e</sup>. Sur Saint-Melaine, cf. DUINE, *Memento*, p. 264, 267, 277 et seq., 299 et seq., 310, 393 et seq., 418, 437 et seq.

(69) Et ailleurs!... On m'invite à formuler le vœu que les actuels propriétaires de ces feuillets les réunissent à ceux qui restent encore au Minihy. Je le fais, sans avoir aucunement la conviction d'être écouté. On pourrait plus raisonnablement demander que le Bréviaire de saint Yves fût classé comme monument historique, si ce n'est déjà fait.

mais hélas ! trop tardif le grand ami de saint Yves qu'est M. l'abbé Savidan, recteur du Minihy-Tréguier. Cette étude à peine ébauchée se trouvera ainsi complétée et le bréviaire lacéré dont saint Yves récita si souvent les prières, se trouvera, en dépit des ravages causés par le temps et la main des hommes, environné de la gloire qu'il aurait toujours dû posséder.

Abbé RAISON.